

Bruxelles enquête sur le rachat de Tele2 par SFR

Le rachat des activités fixes et Internet de Tele2 France par SFR en octobre dernier pour 353 millions d'euros semble poser des problèmes à la Commission européenne. En effet, Bruxelles n'a toujours pas donné son aval à cette acquisition. Pire, les commissaires prolongent leur enquête jusqu'au 19 mars alors que la décision était attendue pour le 5.

On ne connaît pas les raisons de ce report. Mais il pose des problèmes stratégiques à SFR qui comptait lancer ses nouvelles offres commerciales le plus rapidement possible. L'opérateur mobile devra donc attendre afin de profiter de l'apport de Tele2.

Rappelons que SFR a mis la main sur près de 300.000 clients ADSL et 3 millions de clients voix fixe de Tele2 France « susceptibles de migrer vers les offres ADSL ».

La filiale de Vivendi et de Vodafone avait pour objectif de lancer une offre ADSL en **avril prochain**, distribuée dans les boutiques Espace SFR. SFR s'appuiera naturellement sur le réseau fixe de Neuf Cegetel dont il est désormais le premier actionnaire. Un accord a été signé entre les deux entités: Neuf Cegetel fournira les capacités de réseaux et les multiplexeurs DSL.

SFR lancera une offre triple-play sous son nom et incluant la base d'abonnés de Tele2. Le but est de conserver dans un premier temps les 300.000 abonnés du FAI. Des synergies fixe-mobile grâce aux relations étroites entre Neuf Cegetel et SFR seront mises en place.

Mais les interrogations de Bruxelles vont conduire SFR à changer ses plans. L'opérateur va lancer ses offres ADSL en avril, mais en revendant l'offre de Neuf Cegetel et pas encore celle de Tele2.